

M

DOUZIEME ANNÉE. VOLUME XXIII, No 16

Samedi 21 Avril 1894

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

CASTLE & FILS

20 RUE UNIVERSITE, Montréal.

Vitraux D'art
POUR EGLISES
Cloches d'Eglises

AGENTS POUR LA MAISON

E. Champigneulle & Cie

BAR-LE-DUC

France.



APPROUVEE PAR SA SAINTETE N. S. P. LE PAPE PIE IX

[Bref du 5 Mai 1865]

STATUES, CHEMINS DE CROIX

ET VITRAUX D'ART

Envoi sur demande de Croquis et Devis.

LUCIEN BENOIT **Sculpteur et Doreur**

200 et 202, rue JACQUES-CARTIER, Montréal.

A fait la sculpture, la dorure et les bancs de la Cathédrale de Montréal, aussi l'ameublement de la sacristie, les autels, la chaire de la Cathédrale de Pembroke, ainsi que la sculpture des églises de Joliette, de Ste-Thérèse, de St-Léonard de Port-Maurice et de celle du Sacré-Cœur à Ottawa, etc., etc., etc.

LAPRES & LAVERGNE **PHOTOGRAPHES**

360 — Rue St-Denis — 360
TELEPHONE **7283** COIN ONTARIO

M. J. N. LAPRES était autrefois de la maison W. Notman & Fils.

Portraits à l'Huile, au Crayon, Pastel, etc., agrandis d'après de petites photographies

Réduction de 25 % pour le clergé et les communautés religieuses.

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi bulle d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.
" 5 " à 6 " "
" 8.30 " à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTRE — Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

Cloches Pour Eglises

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang).

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y

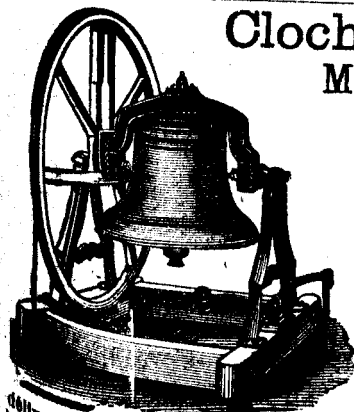
HUGH RUSSEL,

Agent.

TEMPLE BUILDING

185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches



delivrees soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	23	AVRIL	— Couvent de St-Jean.
MERCREDI	25	"	— St-Hermas.
VENDREDI	27	"	— N.-D. de Boussecours.

FETES DE LA SEMAINE

DOMANCHE	22	AVRIL	— 4e DE PAQUES, sem.
LUNDI	23	"	— S. Georges, M., sem.
MARDI	24	"	— S. Fidèle de Sigm., M., doub.
MERCREDI	25	"	— S. Marc, EVANG., d. 2 cl.
JEUDI	26	"	— SS. Clet et Marc., PP. MM., s.
VENDREDI	27	"	— N.-D. du Bon Conseil, d. m.
SAMEDI	28	"	— S. Paul de la Cr., C., doub.

La Semaine Religieuse de Montréal

Redacteurs : { M. le chanoine P. N. Bruchesi.
M. le chanoine A. Archambeault.

Administrateur : M. le chanoine W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas relief, en peinture à l'huile, en Chromos et lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandeliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboirs, Ostensoirs et Burettes. Vins de messe de Sicile, Madère et Taragone.

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX.

1677 rue Notre-Dame - Montréal

LIBRAIRIE GRANGER FRERES

Publications canadiennes et ouvrages
sur le Canada.

- Meilleur J. B.** Mémorial de l'éducation, 2e édition, augmentée et ornée d'une photographie de l'auteur, 1-8 1.00
Exemplaires d'occasion 50
- Memoires** sur les biens des jésuites en Canada, par un jésuite, 1-12 50
- Memoires et documents** relatifs à l'histoire du Canada, publiés par la société historique de Montréal, savoir :
- De l'esclavage en Canada, par J. Viger et L. H. Lafontaine, 1-8 75
- De la famille des Lauzon, 1-8 1.25
- Ordonnances de M. de Maison-neuve, 1-8 75
- Règne militaire en Canada, 1-8 2.00
- Voyage de Dollier et Galinée, 1-8 1.00
- Histoire de Montréal, par Dollier de Casson, 1-8 1.50
- Memoire du S. de C.** sur l'histoire du Canada, depuis 1759-1760, publiés par la société littéraire et historique de Québec. En trois parties avec cartes et plans, 1-8 1.50
- Hincks Francis Sir.** Exposé financier fait à la Chambre des Communes le 30 avril 1872, 1-8 10
- Josette.** Contes de Noël, avec une préface de Louis Fréchette, 1-16 25
- Hommage à Pie IX.** Fête de Pie IX à Notre-Dame le 11 avril 1869. 1o Sermon de M. Colin, S. S., pour le 50me anniversaire de la première messe de Pie IX. 2o Poésies de M. Martineau S. S., 1-8 15
- Huston J.** Le répertoire national ou recueil de littérature canadienne, 2e édit. revue et corrigée, précédée d'une introduction par M. le juge Routhier, illustré de 50 portraits et suivie d'une table alphabétique par noms d'auteurs, 4 beaux volumes in-8 10.00
- Joliette illustre.** Numéro souvenir de ses noces d'or 1843-1893, 1-4 25
- Jugements et délibérations** du Conseil Souverain de la Nouvelle-France. Publiés sous les auspices de la législature de Québec : 5-4to 20.00
Exemplaires d'occasion 7.50
- Jodoin et Vincent.** Histoire de Longueuil et de la famille de Longueuil avec gravures et plans par Alex. Jodoin et J. L. Vincent, 1-8 1.00
- Jubile Pontifical (Le)** à l'Université Laval, le 11 janvier 1888, 1-8 25
Exemplaires d'occasion 15
- Laflamme J. C. K. l'abbé.** Eléments de minéralogie et de géologie, 1-12, relié 1.25
Exemplaires d'occasion 75
- Lettre ouverte** aux auteurs anonymes de *Ruines Chrétiennes*, 1-16 10
- LeMay Pamphile L.** Fables canadiennes, 1-12 50
- Le meme.** Petits poèmes, 1-12 50
- Lorrain Leon.** Les fleurs poétiques, simple bluettes, 1-12, belle édit. 1.00
Exemplaires d'occasion 50
- Legge Charles.** La compagnie de chemin à lisses de colonisation du Nord de Montréal. Rapport de l'exploration à la baie Georgienne, 1-8, 20
- Lafontaine J. L.** Institut canadien en 1855, 1-18 25
- Laverdiere C. H. abbe.** Histoire du Canada à l'usage des maisons d'éducation, 1-12 cart. 25

- Lalande P. S. J.** Histoire de Bou-
cherville. Une vieille seigneurie,
chroniques, portraits et souvenirs,
1-12 50
- Langelier J. C.** Etude sur les terri-
toires du Nord-Ouest du Canada.
1-8 25
- Huot Lucien.** Le siège du Fort St-
Jean en 1775, 1-8 15
- Carreau Ludger.** Célèbre procès
Lemoine vs Lonnais. Précis des dé-
bats du Conseil Privé, 1-18 15
- Lareau Ed.** Etude légale ou réponse
à certaines questions concernant les
succursales de l'Université Laval à
Montréal, avec commentaires, 1-8 15
- Leprohon Mad.** Antoinette de Mire-
court ou mariage secret et chagrin
cachés. Roman canadien traduit de
l'anglais, 1-8 50
- Lusignan Alphonse.** Hommage de
ses amis et confrères à sa mémoire,
avec un portrait par Julien, 1-12 1.00
Exemplaires d'occasion 60
- Laperriere Aug.** Les guêpes cana-
diennes, compilées et annotées, 2-8.
- Labelle A. abbe.** Pamphlet sur la
colonisation dans la vallée d'Ottawa,
au nord de Montréal et règlements
et avantages de la Société de colo-
nisation, 1-8 10
- Lefavre A.** Essai sur la littérature
allemande. La poésie aux Etats-
Unis, 1-8, cart. 1.50
Exemplaires d'occasion 90
- Lareau Ed.** Histoire abrégée de la
littérature, 1-8 2 00
Exemplaires d'occasion 1.00
- Leblond de Brumath A.** Histoire
populaire de Montréal, depuis ses
commencements jusqu'à nos jours,
avec préface par l'abbé Verreau et
une introduction de Benjamin Sulte,
grd 1-8. 500 pages 1.00
- Le cadre de cet excellent ouvrage est
bien conçu, et sans entrer dans des dé-
tails insignifiants ou trop minutieux,
l'auteur a su extraire de notre histoire
particulière, tout ce qui pourrait inté-
resser le lecteur, tout ce qui mérite
d'être mentionné. Le style est clair,
naturel, élégant et varié; les jugements
portés sur les différents faits sont im-
partiaux, et l'on sent que l'auteur n'est
pas un homme de parti. Ce qui domi-
ne dans cette œuvre, c'est le souffle
patriotique et l'esprit chrétien. L'ou-
vrage se termine par un épilogue vrai-
ment remarquable, donnant un magni-
fique tableau du Montréal passé et
présent, du Montréal militaire, religieux
et civil. Enfin, une liste des gouverneurs
de la ville depuis la première année
des évêques, des maires, des commis-
saires d'écoles, etc., nous offre des
renseignements intéressants. 60
Exemplaires d'occasion
- Langelier J. C.** Esquisse sur la Gas-
pésie, 1-8 25
- Lettre a un député** par Monseigneur
l'évêque de Bithra, 1-8 35
- Tableaux du commerce** et de la
navigation de la Province du Cana-
da pour l'année 1856. Compilés d'a-
près des rapports officiels, 1-8, car-
tonné 25
- Leroux Jos.** Vade Mecum du collec-
tionneur de monnaies, 1-8 cart. 50
- LeMay Pamphile L.** L'affaire Sou-
grain, 1-12 1.00
- Legendre Napoleon.** Les percer-nei-
ge. Premières poésies, 1-12 50
- Gaffarel Paul.** Journal des campa-
gnes au Canada de 1775 à 1760 par
le Cte de Maurès de Malartic, 1-8 2.00

Le carnaval sanctifié par le pieux souvenir des douleurs de Marie, 1-16
10

Mahijay Paul de. Saint Jean-Baptiste, l'évangile et le Canada. Souvenir de la fête nationale du 24 juin 1874, 1-8
50

Le meme. Le colonel d'Orsonnens. Considérations sur l'organisation militaire de la Confédération canadienne. Observations critiques, 1-8
25

Magnan, C. J. L'enseignement primaire. Questions diverses, 1-8
50

Manuel et règlement du jeu du croquet, 1-18
05

Marmette Joseph. Récits et souvenirs, 1-12
50

Marquette R. P. S. J. (Le) ou notes sur les découvertes du Mississipi, 1-8
25

Marseille M. J. Liola ou légende indienne, 1-12
25

Martineau M. S. S. Une voix d'outre-tombe, poésies, 1-12 broché avec portrait
75

Avec joli cartonnage anglais 1.00

M. Martineau ! Il y a déjà plusieurs années qu'il est mort, ce prêtre zélé ; et cependant son esprit est resté aussi vivant qu'au premier jour dans le cœur de ses nombreux amis. Pourquoi ? c'est qu'il ne se contentait pas de remplir son devoir, il voulait faire plus, et ne marchandait pas avec Dieu. Il apportait à faire le bien cette fougue, cette délicatesse, cette sensibilité qui distinguaient sa parole, et que l'on retrouve dans ses poésies. Aussi l'un de ses dignes frères d'armes a-t-il voulu nous conserver ces pièces de vers, composées à l'occasion d'une fête, d'un anniversai-

re. de la réception d'un personnage de distinction, d'un pèlerinage ; toutes sont charmantes, et dénotent chez leur auteur une facilité prodigieuse, une riche imagination, une grande délicatesse de sentiments, et une étonnante fécondité de ressources. Ce recueil mérite d'être recommandé particulièrement aux maisons d'éducation, qui y trouveront aussi de nombreux cantiques.

Exemplaires d'occasion 50

Martineau Flavien M. S. S. Esquisse biographique. 1o M. Martineau en France. 2o M. Martineau au Canada, 1-8 cart.
50

Exemplaires d'occasion 40

Mercier Hon. H. Speech delivered in the Legislative Assembly of Quebec, on the 21st feb. 1890, and Budget speech by Hon. Jos. Shehyn, treasurer of the province, 1-8
10

Le meme. Answer to the pamphlet of the equal rights association against the majority of the inhabitants of the province of Quebec, 1-8
15

Le meme. Speech delivered at the convention of the nationalists of the district of Quebec, on the 15th may 1890, 1-8
05

Le meme. Réponse au pamphlet de l'association des Equal rights contre la majorité des habitants de la Province de Québec, 1-8
15

Migneault P. M. Collège de Chambly fondé en 1836, 1-8
10

Miles H. H. The history of Canada under french regime, 1-12 cart.
50

Molinari M. G. de. Lettres sur les Etats-Unis et le Canada pendant l'exposition de Philadelphie, 1-12 88

Mondou S. Indicateur du cimetière catholique de Montréal, 1-16
50

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

12^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 21 AVRIL 1894. Vol. XXIII, No 16

SOMMAIRE :

I. Quatrième dimanche après Pâques. — II. Lettre pastorale de Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa, sur l'éducation, suite. — III. Fruits de la mauvaise éducation. — IV. L'obéissance marchandée. — V. Evêque et Empereur. — VI. Constitution de Moyses d'Eugène IV, au sujet des schismatiques du Concile de Bâle. — VII. Chronique diocésaine. — VIII. Chronique du diocèse de St-Hyacinthe. — IX. Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche 22. — Annonce de la S. Marc.
Nativité d'Hochelaga. — Mercredi 25, procession des Rogations à 8½ heures.
Confirmation à 11 heures.
Mont Ste-Marie. — Jeudi 26, confirmation.
Cong. de Notre-Dame. — Vendredi 27, profession religieuse.
Dimanche 29. — Solennité du Titulaire de Notre-Dame du Bon Conseil.

QUATRIEME DIMANCHE APRES PAQUES

« Maintenant je vais à Celui qui m'a envoyé. » (S. Jean. XXII).

I. Notre divin Sauveur, au moment de remonter au ciel, veut élever notre pensée et nos désirs vers Celui qui est le premier principe et la dernière fin de toutes choses, car c'est du Père, comme d'une source unique, que procèdent les dons parfaits. C'est aussi au sein du Père que doivent aboutir nos espérances et nos actions de grâces. Jésus-Christ a rétabli les liens de la religion que le péché avait rompus. Par lui, nous rendons à notre Père céleste le culte d'amour et d'adoration en esprit et en vérité.

II. Méditons les ineffables perfections du Dieu trois fois saint, qui n'est pas seulement notre Créateur, mais qui a voulu être notre Père. Sa puissance nous a été manifestée par les merveilles de la création ; son amour triomphe dans les actes de notre rédemption ; sa bonté, sa miséricorde, sa providence se montrent à travers tout l'enchaînement de notre vie. Mais pour nous former une idée juste de ce qu'il est, il faut regarder Jésus-Christ, il faut écouter Jésus-Christ : « Celui qui me voit, voit mon Père. »

LETTRE PASTORALE

De Nos Seigneurs les Archevêques et Évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa,

SUR L'ÉDUCATION.

PREMIÈRE PARTIE

ÉDUCATION DANS LA FAMILLE

(Suite).

AUTORITÉ ET OBÉISSANCE DANS LA FAMILLE.

L'éducation qu'on donne dans un grand nombre de nos familles, surtout dans les villes, est viciée par le *défaut d'autorité* chez les parents, par une mollesse excessive qui accorde tout, qui cède tout aux caprices de l'enfant, qui ne s'applique qu'à lui éviter les plus légers sacrifices, les moindres contrariétés et qui en fait inévitablement l'esclave de mille prétendus besoins. Dans bien des cas, on pourrait dire en toute vérité que ce ne sont pas les parents qui élèvent leurs enfants, mais les enfants qui s'élèvent eux-mêmes au gré de leurs inclinations. On a grandement tort : ce qui paraît être de prime abord un acte de bonté est réellement un acte de faiblesse coupable, un acte de cruauté.

Nous ne saurions trop vous recommander, Nos Très Chers Frères, de former de bonne heure vos enfants à l'*obéissance* ; qu'ils respectent toujours votre volonté ; qu'ils sachent que vous avez la main assez ferme pour réprimer leurs caprices. Si, tout en subvenant à leurs besoins, tout en accédant à leurs légitimes demandes, vous vous faites une règle inviolable de résister à ce qui n'est que sensualité, indolence, mollesse, désobéissance, vous aurez bientôt redressé les premiers écarts de la nature, vous

aurez commencé sagement leur éducation. Dès qu'ils sont capables de comprendre vos ordres, dès qu'ils sont en état de les saisir dans vos gestes, dans le ton de votre voix, commandez-leur avec gravité et faites-vous obéir. Défiez-vous de vous-mêmes, craignez, par-dessus tout, les faiblesses dangereuses qu'engendre une trop grande affection ; ne vous aveuglez pas sur les talents, sur les qualités extérieures, sur l'intelligence, sur le mérite de vos enfants ; cette disposition d'esprit vous les ferait conduire aux abîmes. Ne révoquez jamais un ordre que vous leur avez donné avec réflexion ; ne revenez pas par inconstance sur un refus que la raison vous a dicté. Que leurs prières, que leurs caresses vous trouvent inflexibles, et ne tolérez chez eux ni les murmures, ni la mauvaise humeur. Que votre autorité soit empreinte de fermeté et de douceur ; qu'elle s'exerce sans déviation, sans soubresauts, avec un grand esprit de justice tempéré par une affection raisonnable et bien entendue.

La mère de famille surtout doit mettre en pratique ces salutaires conseils ; elle ne saurait prendre trop tôt sur l'esprit de ses enfants cet ascendant dont elle aura tant besoin plus tard pour se faire obéir. Que fera une mère sans autorité, elle, la gardienne assidue du foyer, elle, la première éducatrice de la famille, elle, presque toujours seule au milieu de ses enfants ! Si elle n'a pas le secret de s'en faire obéir, ils deviendront de plus en plus turbulents, raisonneurs, insubordonnés : ils feront son désespoir, et il ne lui restera qu'à contempler, dans une profonde affliction, l'anarchie qui règne autour d'elle.

Vos enfants ont grandi, parents chrétiens, dans la soumission, dans la fidélité au devoir ; vous avez réprimé les mauvais penchans de leur nature ; vous avez suivi d'un regard affectueux et vigilant cette première formation ; ils ont atteint l'âge de l'*adolescence*. N'abdiquez pas encore votre autorité sur eux ; conservez la soigneusement : ils en auront un immense besoin pour se préserver des graves dangers qui les attendent dans ce second âge de la vie. Ils vous obéiront, ils vous respecteront comme auparavant, si vous vous respectez mutuellement et si vous ne cessez jamais de leur donner l'exemple de toutes les vertus.

Que le père et la mère ne se contredisent jamais l'un l'autre dans l'exercice de leur autorité ; l'*unité d'action* est absolument nécessaire à son efficacité. Vos divergences d'opinion, s'il en existe entre vous, sur la manière d'élever vos enfants, sur les corrections à leur infliger, sur les faveurs à leur accorder ou à leur refuser, ne doivent jamais se manifester en leur présence : s'abandonner, sous leurs yeux, à des reproches violents, blâmer, censurer avec amertume les punitions que le père ou la mère a cru devoir infliger, prendre ouvertement parti pour l'enfant qui a été châtié, c'est faire acte de démence, c'est se rendre gravement coupable, c'est ruiner volontairement l'autorité dont Dieu a revêtu les parents, c'est abdiquer pratiquement la direction des enfants, c'est les encourager à l'insubordination. Si vous êtes

parfaitement unis, si votre conduite est chrétienne, à l'abri de tout reproche, si vous n'êtes ni faibles, ni tracassiers, ni soupçonneux, vous posséderez toute leur confiance ; votre fermeté les contiendra dans le devoir et le leur fera chérir ; votre esprit de justice, joint à une bonté affectueuse, vous gagnera leur cœur.

Aimez beaucoup vos enfants ; mais aimez-les également, aimez-les avec dignité ; gardez vis-à-vis d'eux une sage et prudente réserve ; ne descendez jamais avec eux jusqu'à la familiarité : elle nuirait au respect et à la confiance dont ils doivent vous entourer.

Arrivés même à l'âge de la jeunesse, à cette saison des tempêtes si tristement féconde en naufrages, vos enfants, ainsi élevés chrétiennement, habitués à une direction ferme et suivie, ne songeront guère à s'émanciper. Ils ne fuiront pas votre compagnie ; ils aimeront, au contraire, à demeurer auprès de vous, parce qu'ils trouveront sous le toit paternel plus de bonheur véritable que dans les réunions mondaines. D'ailleurs, vous conserverez encore le droit d'être obéis ; vous ne pouvez pas même y renoncer, parce que vous ne pouvez pas vous soustraire au devoir de gouverner votre famille.

RELIGION PRATIQUE DANS LA FAMILLE.

Mais ne l'oubliez pas, Nos Très Chers Frères, si vous avez le droit et le devoir de faire respecter votre autorité, parce qu'elle vient de Dieu, vous n'êtes pas moins obligé de *faire respecter l'autorité de Dieu même*, d'établir et de maintenir son règne parmi ceux qui vous sont unis étroitement par les liens du sang. Vous êtes chrétiens ; vous adressez tous les jours à Dieu vos humbles supplications ; vous avez enseigné à vos enfants à connaître et à prier Notre Seigneur et Père qui règne dans les cieux et qui veut régner dans nos âmes par sa grâce ; vous leur avez appris la grandeur, l'étendue de leurs devoirs envers Dieu : il vous reste encore à *les leur faire pratiquer*. Vous leur avez montré le but assigné par la divine Providence à leur vie terrestre, en même temps que les récompenses ou les châtimens de la vie future : dirigez-les sans cesse vers ce but suprême, tournez leurs pensées, leurs désirs, leurs affections vers cette fin future : dirigez-les sans cesse vers ce but suprême, tournez leurs pensées, leurs désirs, leurs affections vers cette fin dernière. Dès leurs plus tendres années, faites-les prier Dieu tous les jours ; conduisez-les à l'église ; expliquez leur le sens des touchantes cérémonies qui se déroulent sous leurs yeux. Plus tard, menez-les avec vous au tribunal de la pénitence, au banquet eucharistique, à la messe et aux instructions paroissiales. Faites de votre maison un sanctuaire où tout respire la foi, la piété, l'amour de Dieu, de son Eglise et des saints. Faites-vous inscrire avec vos enfants au

nombre des membres de la pieuse Association de la Sainte Famille, si chaleureusement recommandée par Notre Saint Père le Pape Léon XIII ; faites toujours la prière en famille et Dieu sera au milieu de vous, pour vous exaucer et vous bénir. Obligés plus tard de s'éloigner de la maison paternelle, vos enfants emporteront avec eux et garderont toute leur vie la sainte habitude de faire régulièrement et religieusement leurs exercices de piété le matin et le soir.

LES CONVERSATIONS DANGEREUSES.

Ne permettez jamais, Nos Très Chers Frères, qu'on tienne sous votre toit *un langage peu chrétien*, des conversations peu conformes à l'esprit de l'Évangile ; que vos enfants entendent tout autre chose que des discours où l'on s'enthousiasme pour les biens périssables de la terre, pour les plaisirs du monde, pour les folies du luxe et pour la bonne chère. Bannissez à jamais de votre demeure ces entretiens dangereux, criminels, dans lesquels le prochain est odieusement maltraité, les prêtres du Seigneur vilipendés, les principes les plus sacrés méconnus, les questions les plus délicates traitées avec passion ; ne tolérez jamais chez vous les paroles blasphématoires, les juréments, les chansons obscènes, les discours libres, contraires à la foi ou aux mœurs. Quel esprit religieux pourrait résister à d'aussi pernicieux exemples ? Peut-on accorder le nom d'éducation chrétienne à celle qui se donne dans des conditions aussi déplorables ? Evidemment non, car tous les principes fondamentaux de cette éducation y sont violés et méconnus.

LA CORRECTION DES ENFANTS.

La *correction* est également nécessaire à la bonne formation de l'enfant. S'il a de fortes inclinations au mal, et que rien ne vienne enrayer leur marche progressive, il contractera des habitudes funestes qui ne feront que se fortifier avec l'âge et finiront par causer sa perte éternelle. Même avec un heureux penchant au bien, comme il n'est pas impeccable, il pourra lui arriver de faire des chutes. et s'il n'y a personne pour le remettre dans la bonne voie, il se familiarisera avec le mal et son salut sera compromis.

Cette correction, pour être efficace, doit être faite avec une extrême prudence et de bonne heure, c'est-à-dire avant que le mal ne soit enraciné et devenu incurable. Ne corrigez jamais lorsque vous êtes sous l'empire d'une violente émotion ; vous seriez peut-être trop sévères, cruels, injustes ; vous ne feriez qu'exaspérer votre enfant ; votre réprimande ne produirait aucun effet salutaire. Agissez toujours avec calme et sang-froid ; que votre tendresse paternelle apparaisse comme un rayon de soleil au milieu même de vos rigueurs.

Les caractères diffèrent comme les talents et les qualités des individus ; si l'on veut réussir à les améliorer, il faut absolument les connaître et les traiter diversement : sans cela, on risque de tout gâter, de tout compromettre.

La correction corporelle est la moins efficace de toutes. Si un grand nombre de parents sont trop faibles, trop indulgents, il y en a d'autres que leur excessive sévérité rend blâmables. Ils grondent, ils maltraitent pour des riens ; ils punissent d'un égal châtement une maladresse et une faute réelle, une désobéissance irréfléchie et une audacieuse insubordination ; ils ont pour le caractère doux, timide, qu'une parole affectueuse ramènerait au devoir, les mêmes rigueurs que pour le caractère insolent, opiniâtre, que les meilleures raisons ne sauraient faire fléchir. Cette manière de corriger est généralement funeste ; souvent elle étouffe tous les nobles sentiments, elle fait dévier du droit chemin, elle exaspère, elle éteint dans les cœurs le respect et l'amour filial. On conçoit facilement que l'affection ne se concilie guère avec la terreur inspirée par les mauvais traitements.

Cherchez à prévenir les fautes : cela vaut mieux qu d'avoir à les réprimer ensuite : on y réussit par une surveillance active, par les bons conseils, par des encouragements donnés à propos, par le stimulant des récompenses. Ces moyens naturels, unis à la grâce divine, sont généralement d'une puissante efficacité.

DANGER DES MAUVAISES COMPAGNIES.

Ne permettez jamais à vos enfants de fréquenter *des compagnies suspectes ou mauvaises*. Que de jeunes gens qui donnaient les plus belles espérances au début de leur carrière, qui semblaient devoir être la joie de leur famille, l'honneur de l'Église, un rempart pour la société, et qui ont fait fausse route ! Au lieu d'édifier, ils n'ont amoncelé que des ruines sur leur passage ; leur existence a été malheureuse ; ils sont devenus l'opprobre de ceux dont ils devaient être la gloire. Vertueux tout d'abord, sincèrement religieux et honnêtes, ils ont eu le malheur de rencontrer sur le chemin de la vie un ami gâté, corrompu ; leurs habitudes de piété, de régularité parfaite les ont retenus quelque temps dans le sentier du devoir ; mais peu à peu ils se sont familiarisés avec le mal, avec les sarcasmes de l'irréligion, avec les souillures du vice : ils habitaient naguère les régions sereines de la vertu, la pureté de leur âme rayonnait sur leurs fronts et dans leurs regards ; ils sont descendus peu à peu jusqu'au fond des abîmes, ils sont devenus aussi pervers qu'ils étaient édifiants auparavant.

Si les parents avaient eu l'œil ouvert sur eux, s'ils avaient suivi de près toutes leurs démarches, s'ils les avaient tenus éloignés de ces dangereux amis, si leur autorité avait été assez puissante pour empêcher ces désastreuses relations, ils n'auraient pas à verser tant de larmes sur un malheur devenu presque irrémédiable.

La plus grande partie des jeunes gens qui font fausse route, commencent à se perdre dans les mauvaises compagnies, dans les liaisons trop familières, dans des rapports trop fréquents en dehors de la surveillance des parents, dans ces rassemblements pernicious où Dieu est souvent oublié et où le démon fait son œuvre. Vos enfants deviendront semblables à ceux qu'ils fréquentent ordinairement ; s'ils ont pour amis des blasphémateurs, des débauchés, des habitués de cabarets, des ivrognes, ils contracteront peu à peu les vices de leurs compagnons ; vous aurez à gémir de leurs égarements, mais le mal sera sans remède : ils feront votre désespoir, votre déshonneur, en attendant qu'ils fassent plus tard celui de leur femme et de leurs enfants.

(A suivre).

FRUITS DE LA MAUVAISE EDUCATION

Il n'y a pas de jours où l'on ne soit épouvanté par le récit de crimes qui dépassent en horreur tout ce que l'on avait entendu raconter jusqu'ici. Que l'on prenne les journaux, rien que depuis le commencement de cette année : dans ce court espace de cinq mois, ne trouve-t-on pas une véritable accumulation de ces crimes monstrueux qui autrefois ne se produisaient point dans tous les siècles. On en lit aujourd'hui *avec curiosité* les détails ; autrefois, ils auraient saisi les âmes de nos Pères d'un frémissement tel qu'il se serait répercuté durant plusieurs générations ?

Cet accroissement dans le nombre et l'énormité des crimes, dans l'indifférence où ils nous laissent, a nécessairement une cause. Quelle est-elle ? L'affaiblissement de l'esprit religieux dans notre société.

Et cet affaiblissement, à quoi l'attribuer ? Avant tout à l'éducation trop molle et trop matérielle de l'enfance, puis à la lecture des mauvais journaux et des mauvais livres, à la fréquentation des théâtres.

Un homme d'Etat protestant disait, il y a peu de jours, à Boston, devant une réunion de pasteurs :

« Si vous entrez dans les prisons, qu'y trouverez-vous ? Vous y verrez sans doute des vieillards aux cheveux blancs, et qui peuvent à peine se soutenir sur leurs jambes ; mais, ce seront là comme des exceptions. En moyenne, tous les criminels ont à peine vingt-quatre ans.

« Ce ne sont pas des êtres pervertis après leur maturité, et dont le caractère s'est déformé tardivement, sous l'influence de passions coupables.

« Ce ne sont pas des hommes élevés dans la vertu et le bien, et qui soient peu à peu tombés dans le vice et l'habitude du crime.

« Non, mais on dirait qu'il y a dans notre manière de vivre quelque chose qui fait que les enfants grandissent pour devenir criminels. Ils se sont épanouis, pour ainsi dire, dans le mal.....

« Evidemment, notre système d'éducation échoue, parce qu'il repose sur une base séculière et laïque, et non sur une base religieuse.

« Il échoue, parce qu'il s'appuie sur une vue fautive de la nature humaine.

« Il suppose, en effet, que l'homme n'est pas plus incliné vers le mal que vers le bien, que l'on peut aussi aisément lui faire aimer la vertu, la pureté, l'honneur, la loyauté, que lui inspirer le goût du vice, de l'égoïsme, de la corruption ; enfin que, pour être sûr de maintenir l'homme dans le chemin du bien, il n'y a qu'à le lui montrer.

« L'expérience démontre que tout cela est faux, et que, sans religion, — sans la religion chrétienne et révélée, — il n'y a pas de morale sérieuse et constante. »

L'OBEISSANCE MARCEANDEE

Sous ce titre, nous donnons quelques extraits du livre de M. Fernand Nicolay, avocat à la Cour de Paris : *Les enfants mal élevés*.

Ces petites scènes de la vie de famille, si fidèlement peintes, écrites d'un style alerte et saisissant, réveilleront peut-être l'apathie de certains parents qui auraient eu le malheur de faiblir dans l'accomplissement de leurs devoirs.

C'est comme un cri d'alarme qui se fait entendre à point.

Nos évêques nous l'on dit après Léon XIII, bannissons la mollesse et le sensualisme de l'éducation, si nous avons à cœur de former pour l'avenir une génération forte, ardente et généreuse.

— *Louis, prends ton manteau.*

— *Maman, ce n'est pas la peine.*

La mère. — *Regarde comme le temps se couvre ! prends-le tout de même.*

— Mais maman, je t'assure qu'il ne pleuvra pas.

— *Jeudi, en allant chez ton oncle, tu n'avais pas ton manteau : il a plu, et tu as été mouillé jusqu'aux os.*

— Oui, mais dimanche tu me l'as fait prendre et jamais le temps n'a été si beau.

... Si la mère est résolue à se faire obéir, elle ajoutera nerveusement : *Sais-tu que tu me lasses avec tes réflexions. Prends ton manteau, je le veux.*

Dès lors, à quoi bon le petit cours de météorologie de tout à l'heure, pour aboutir à un ordre final ?

Eh bien ! ce « marchandage » dans l'obéissance est le VICE CAPITAL de l'éducation sentimentale, système où l'on se livre avec plus ou moins de succès, à une argumentation en règle en vue de convaincre, au lieu de commander.

Les concessions

— Maman, donne-moi un abricot.

— *Y penses-tu, ma pauvre enfant ? Tu es folle ! Tu viens d'être souffrante ; le médecin t'a formellement défendu les fruits : pour sur, tu n'en auras pas.*

L'enfant devient grognon.

— *Oh ! c'est inutile... Je t'ai dit non, c'est non ! Tu m'a bien comprise, n'est-ce pas ?*

Les cris augmentent, et la note change, c'est-à-dire que la mère mollit déjà.

— *Voyons, ma bonne chérie, tu veux donc être malade ? Je t'assure que rien n'est mauvais comme les fruits en été.*

— Si ! c'est bon, na !

Nouvelle tactique ; nouveau changement, voix différente : *Tenez ! vous allez voir comme nous avons une enfant gentille... Viens, mon amour, viens, mon trésor sur la petite mère ! montre que tu es une belle fille.*

— Laissez-moi tranquille... « riposte la fillette en se dégageant brusquement, et en ajoutant à mi-voix : « tu m'enrôues ! »

Si la maman croit bon de ne pas faire la sourde oreille, elle s'écriera : *Voyez la laide ! Comme c'est joli ce que vous faites là ! Allez, Mademoiselle, je ne vous aime plus..... : vous n'êtes plus ma petite fille.....*

— Ça m'est égal, balbutiera l'enfant en révolte.

Et aux cris, succèderont de vrais hurlemens.

Alors, d'un ton d'autorité comique en pareille aventure, la mère majestueuse dira d'une voix lente et solennelle : *Ecoute ! aujourd'hui par exception je veux bien (!) te donner..... une toute petite moitié d'abricot ; mais je te prévins qu'il sera inutile d'insister un autre jour. C'est la dernière fois que je te cède.*

..... Et voilà des parents qui bientôt feront de navrantes doléances et diront en joignant les mains : « Mon Dieu ! que cette enfant est mal élevée ! »

Rien de plus vrai : mais PAR QUI DONC ?

On ne récolte pas de roses où l'on n'a planté que des bryones, comme disent les Orientaux.

Continuons.

— Je n'en veux pas, répondra l'enfant qui s'est butée.

— Ah ! tu n'en veux pas ? Eh bien ! tu n'en auras pas, affirmera la mère avec dignité.

Pendant que l'ange rage et trépigne, on entendra, je gage, l'aparté suivant : *Mon Dieu, quelle création assommante, c'est à faire damner un saint !... Tiens ! le voilà ton abricot ; tiens ! en veux-tu deux, trois ?... Mange-les ! et si tu es malade, tant pis ! Ça sera bien fait.... j'en serai enchantée !*

Savez-vous qui est à plaindre ?

..... L'enfant qui a des parents aussi inexpérimentés et aussi faibles.

* * *

En un mot, si non, dans la bouche du chef de famille, n'est pas définitivement et franchement un refus : si non peut devenir oui dans la minute prochaine, l'enfant serait bien naïf de ne point insister et de ne pas éclater avec violence, POUR HATER L'INSTANT DE LA SOUMISSION PATERNELLE.

EVEQUE ET EMPEREUR

Quelque temps avant la première visite du Guillaume II à Metz, il avait été question d'incorporer dans l'armée allemande les séminaristes qui achevaient leurs études dans les provinces annexées.

La Cour était descendue à la préfecture. Mgr Dupont des Loges, alors l'évêque du diocèse, s'y rendit dans son antique carrosse de gala. Quand on le vit passer, en habit de cérémonie, — tel qu'il était entré au Reichstag, le 18 février 1874, pour joindre sa protestation à celle des autres députés alsaciens-lorrains, — ce fut une rumeur par la ville. Quoi ! il allait chez l'empereur ! On se demandait avec stupeur :

— Est-ce que celui-là va *tourner* ?

Guillaume allait se mettre à table. Quand on annonça le prélat, il y eut une grande surprise. Une grande joie pareillement. On se félicita de cette visite comme d'une victoire. L'empereur invita l'évêque à prendre place à ses côtés. Monseigneur obéit ; mais, avant de toucher à rien, il plaida avec tant de chaleur et d'éloquence la cause de ses séminaristes que le vieux monarque, qui l'avait écouté avec beaucoup de bienveillance, finit par s'écrier avec rondeur :

— Eh bien ! voilà qui est convenu. Je dispense ces jeunes gens de servir dans mes armées.

L'évêque se leva, et sautant :

— Alors, que Votre Majesté mette le comble à ses bontés en me permettant de me retirer. Je n'ai plus rien à faire ici.

CONSTITUTION « MOYSES » D'EUGÈNE IV

Au sujet des schismatiques du Concile de Bâle (1)

« Les principes émis à Bâle étant ceux qui ont été émis à Rouen, les meneurs de Bâle étant les meneurs de Rouen, le jugement porté sur les hommes de Bâle est le jugement qu'il faut porter sur les hommes de Rouen. Ce jugement s'impose ; il est celui d'un concile œcuménique, du concile de Florence parlant par la bouche d'Eugène IV. Il se trouve formulé dans plusieurs décrets de la sainte assemblée ; nulle part plus fortement que dans la constitution *Moyse*, promulguée avec l'approbation de l'Eglise d'Orient et d'Occident. Sa longueur ne permettant pas de donner le texte intégral, en voici exactement la substance.

(1) *La Pucelle devant l'Eglise de son temps*. Documents nouveaux par Jean-Baptiste-Joseph Ayroles. Paris : Gaume et Cie, éditeurs, 1890 : page 202 et suivantes.

« Le Pape rappelle que Moïse montrant Coré, Dathan et Abiron. disait à Israël : Eloignez-vous des tabernacles de ces hommes impies, crainte d'être enveloppés dans leurs iniquités ; la scélératesse des hommes de Bâle force le Pontife de répéter, avec encore plus de raison, au peuple du Christ ces paroles du conducteur du peuple hébreu.

« Le Pape décrit la manière dont on a procédé à Bâle : une faction y a fait venir une foule de clercs de l'ordre inférieur, et a disposé de leurs suffrages dans ses vues particulières. Innombrables sont les nouveautés, les irrégularités, les excès auxquels on s'est porté. Les meneurs, pour les accomplir, avaient sous la main une cohue de laïques, de clercs qui n'étaient pas même dans les ordres sacrés, sans science, sans expérience, vagabonds, révoltés, fugitifs, apostats, condamnés pour crimes, échappés de prison, en insurrection contre le Saint-Siège et contre leurs supérieurs et gens d'espèce aussi monstrueuse. (1)

« Ils ont mis en grand danger d'échouer l'œuvre à laquelle l'Eglise, depuis cinq cents ans, a si longuement travaillé, et que la bonté divine vient de faire aboutir : la très heureuse union de l'Eglise d'Orient et d'Occident. Non pas une, mais plusieurs nations accourent des contrées les plus lointaines pour honorer le siège de Pierre et lui demander la saine doctrine. Il serait trop douloureux au Pontife d'énumérer les persécutions qu'il a dû supporter pour la consommation d'un tel ouvrage. Elles lui sont venues, non de la part des Turcs et des Sarrazins, mais de la part de ceux qui se disent chrétiens.

« Saint Jérôme rapporte, qu'aux lieux de la mort et de la résurrection du Sauveur, l'on vit se dresser depuis Adrien jusqu'à Constantin les statues de Jupiter et de Vénus. Les païens espéraient par là éteindre la foi à la résurrection et à la croix. Les hommes de perdition réunis à Bâle n'ont pas agi autrement à l'égard du Pontife romain et de l'Eglise de Dieu. Il n'y a que cette différence : les païens ignoraient le vrai Dieu ; ceux de Bâle le connaissent et le haïssent. Pleins d'un orgueil qui monte sans cesse, ils

(1) *Laici et clerici infra sacros ordines constituti, ignorantes, inexperti, vagi, dyscoli, profugi, apostatae, de criminibus condemnati et de carceribus fugientes, nobis et suis superioribus rebelles, et reliqua istius modi monstraverunt.* Acta concil., t. IX, col. 1005.

répandent leurs poisons sous prétexte d'une réforme, dont ils ont toujours eu horreur pour eux-mêmes. (1)

« Les auteurs de tout le scandale, après avoir manqué de parole aux Grecs, dit le Pape, voyant que notre fils Jean Paléologue, que le patriarche Joseph de bonne mémoire, que les évêques grecs allaient se rendre au lieu désigné par nous de l'avis des cardinaux, ont bien osé nous envoyer un monitoire, à nous, au sacré collège et le transmettre à l'empereur prêt à se rendre au lieu fixé. A la vue de l'inutilité de leurs efforts, ils n'ont pas reculé, pour entraver l'œuvre de l'union, de lancer contre nous une sentence de suspension de l'exercice du Pontificat.

« L'œuvre de Dieu s'effectuant malgré eux, les chefs du scandale, la plupart d'un rang inférieur, ennemis acharnés de la paix, entassant iniquité sur iniquité, ont prétendu s'appuyer sur certains décrets faits à Constance, par la seule obédience de Jean XXIII, après la fuite du Pontife ainsi nommé par les siens, (2) alors que le schisme régnait dans l'assemblée. Ils ont proclamé trois propositions en vertu desquelles ils ont prétendu nous déclarer hérétiques, nous, tous les princes, tous les prélats, tous les fidèles attachés au siège apostolique... Il en sont venus enfin à un acte si horrible que nous ne le rapporterons même pas (3). Ils n'ont rien omis de tout ce qui a été en leur pouvoir pour ruiner entièrement l'incomparable bienfait de l'union.

« O race adultère et perverse... Ils avaient dit d'abord que depuis la naissance de l'Eglise, l'on n'aurait rien vu de plus glorieux, de plus fructueux que cette très sainte union ; que pour l'amener, ce n'était pas seulement la fortune, que c'était la vie même qu'il faudrait sacrifier. C'est après avoir fait retentir semblables protestations dans l'univers qu'ils attaquent cette même union avec une fureur, une impiété telle que tous les démons de l'univers semblent s'être donné rendez-vous à ce brigandage de Bâle. *Tam furiose... ut ad illud Basileense latrocinium totius orbis dæmonia confluisse videantur.*

« Eugène IV, après avoir renouvelé les censures déjà portées, ajoute : « Nous décernons et déclarons que tous et chacun de ces hommes sont des schismatiques et des hérétiques... qu'ils doivent

(1) *Sub reformationis specie, quam semper in se horruerunt, venena diffundunt. Ibid., c. 1006.*

(2) *Post recessum Joannis XXIII, sec in eadem obedientia nuncupati. Ibid.*

(3) La déposition.

être punis comme tels, ainsi que tous leurs fauteurs et défenseurs (1), de quelque état, condition, rang soit ecclésiastique soit séculier, qu'ils puissent être.

« Donné à Florence en session publique et solennelle du concile, tenu dans l'église de Ste-Marie la Neuve, l'an du Seigneur 1429 (2), la veille des nones de septembre, de notre Pontificat neuvième (3). »

« Voilà le jugement porté sur les hommes de Bâle par une infaillible autorité ; les hommes de Bâle sont ceux de Rouen ; rien donc de plus vrai que d'affirmer que les bourreaux de Jeanne furent dans toute l'étendue de leur pouvoir les bourreaux de l'Eglise, puisqu'ils furent les bourreaux de la Papauté.

« Hâtons-nous d'en venir à un spectacle plus consolant, à la grande œuvre de la réparation, à la réhabilitation. »

CHRONIQUE DIOCESAINE

Monseigneur l'archevêque de Montréal à St-Jean. — Monseigneur l'archevêque de Montréal s'est rendu samedi dernier à St-Jean d'Iberville, où il a donné la confirmation le lendemain. Sa Grandeur a chanté les vêpres. A la grand'messe célébrée par M. Collin, curé de St-Jean, Monseigneur a donné le sermon. La société des Artisans s'était réunie à cette occasion et a présenté une adresse à Monseigneur qui y a répondu avec sa bienveillance ordinaire. L'empressement manifesté par la population de St-Jean à se porter au-devant de notre vénéré prélat et les témoignages de sympathie dont il a été l'objet a grandement réjoui son cœur de père et de pasteur.

Arrivée du supérieur général des Oblats et du P. Antoine. — Le supérieur général des Oblats, l-R. P. Soulier, accompagné du R. P. Antoine, ancien provincial, est arrivé à Montréal mardi soir. Une brillante réception leur a été faite à la communauté des Oblats, dont tous les membres étaient si heureux d'un tel honneur. Une adresse a été présentée au supérieur général pour lui souhaiter la bienvenue et exprimer au R. P. Antoine la satisfaction qu'on éprouvait de le revoir en ce pays.

(1) Personne ne l'était à l'égal des docteurs qui de Paris attisaient le feu à Bâle.

(2) Il faudrait lire ici 1439 ; c'est précisément cette erreur de date qui, par inadvertance, a été reproduite dans notre premier article sur Jeanne d'Arc et le clergé catholique. (*Note de la rédaction*).

(3) *Acta concil.*, t. IX. col. 1004-1008.

Le T. R. Père Soulier doit se rendre à la fin de la semaine à Ottawa où il visitera l'Université établie en cette ville sous la direction des Pères Oblats.

Fête de l'agriculture. — Dimanche dernier, dans toutes les églises de la ville de Montréal, a eu lieu la quête pour l'œuvre des missionnaires agricoles; c'était la fête du patronage de S. Joseph, on a prié ce grand protecteur du Canada catholique pour qu'il exauce les vœux des cultivateurs.

A Notre-Dame cette fête empruntait un éclat particulier à la présence du T. R. P. Abbé d'Oka qui a officié à la grand'messe. Le sermon a été donné par un missionnaire agricole, M. l'abbé Provost, curé de St-Jean de Matha, dont nous regrettons de ne pouvoir reproduire les excellents conseils, les pieuses exhortations et les salutaires enseignements.

La quête a été faite par son honneur le maire de Montréal, M. Villeneuve, par l'honorable Alphonse Desjardins et par M. Beaubien, ministre de la Province.

Chez les sœurs Grises. — Lundi dernier, Monseigneur l'archevêque de Montréal a chanté le salut chez les sœurs Grises de la rue Guy, à l'Hôpital-Général. La veille de ce jour était le deux centième anniversaire de la prise de possession de l'Hôpital Général de cette ville par les frères Charron, qui furent, on le sait, les prédécesseurs des Sœurs Grises dans cette belle œuvre hospitalière.

CHRONIQUE DU DIOCESE DE ST-HYACINTHE

Quarante-Heures. — Le 23 avril, au couvent de Lorette, St-Hyacinthe; — le 26, à St-Alexandre d'Iberville.

M. CLEOPHAS BLANCHARD

Lundi dernier, 16 du courant, M. l'abbé Louis-Cléophas Blanchard, curé de St-Hilaire, rendait son âme à Dieu.

La maladie le minait sourdement depuis plusieurs mois; mais on était loin de prévoir une mort si soudaine. La semaine dernière encore, sur l'avis de son médecin, il se rendait à Montréal pour chercher dans l'éloignement des affaires un repos déclaré indispensable à son rétablissement et pour lever ainsi tout obstacle à l'efficacité des secours de la science. L'espoir qu'on reposait en ce voyage ne devait pas durer longtemps. Samedi dernier M. Blanchard était ramené dans sa paroisse, les fatigues du trajet l'avaient épuisé; le lendemain matin on lui administrait les derniers sacrements; et le surlendemain, il expirait. Mgr le coadjuteur de St-Hyacinthe était auprès de lui en ce moment suprême.

Depuis plusieurs semaines, M. Blanchard prévoyait ce dénoue-

ment. Il avait mis ordre à ses affaires, et avec un généreux abandon, à la volonté de Dieu, il se préparait à mourir.

M. Blanchard était âgé de 59 ans et comptait 34 années de prêtrise. Après 5 ans de vicariat, il avait exercé le ministère curial d'abord à Ste-Anne de Stukeley d'où il desservait la mission de Bolton, puis à St-Ehrem d'Upton, à St-Angèle et enfin à St-Hilaire dont il était curé depuis bientôt 5 ans.

Un premier service a été chanté pour le repos de son âme à St-Hilaire, mercredi, 18 du courant. Le lendemain, un second service a eu lieu au séminaire de St-Hyacinthe où le défunt a voulu avoir sa sépulture. Qu'il y repose en paix dans le Seigneur !

A V I S

Nous offrons nos plus sincères remerciements à tous ceux de nos amis qui ont bien voulu nous envoyer des numéros de la *Semaine Religieuse*. Les personnes ayant droit à un abonnement ont dû recevoir une facture acquittée ; nous allons commencer immédiatement l'expédition des primes promises. Cette prime, sera une magnifique gravure de la cathédrale de Montréal, dont l'inauguration eu lieu le jour de Pâques.

Comme il nous manque encore quelques numéros pour compléter les différentes séries de notre journal, nous maintenons en partie notre engagement, et nous enverrons la gravure de la cathédrale à tous ceux qui feront parvenir à M. l'abbé L. Cousineau, administrateur de la *Semaine Religieuse*, Archevêché de Montréal :

I. De l'ANNÉE 1883, le ou les numéros 8, 11, 17, 31, 43, 44, 47

II. De l'ANNÉE 1884, le ou les numéros 8, 10, 11, 19, 43, 44, 46

III. De l'ANNÉE 1885, le numéro 10.

IV. De l'ANNÉE 1886, les numéros 1, 3.

V. De l'ANNÉE 1888, les numéros.

9 c'est-à-dire celui du 25 Août 1888,

11 " " 8 Sept. "

23 " " 1 Déc. "

24 " " 8 " "

VI. De l'ANNÉE 1889, le numéro 1, c'est-à-dire celui du 5 Janvier 1889.

VII. De l'ANNÉE 1891, le numéro 12, c'est-à-dire celui du 21 Mars 1891.

VIII. De l'ANNÉE 1893, le numéro 25, c'est-à-dire celui du 23 Décembre 1893.

AUX PRIERES

M. l'abbé Louis-Cléophas Blanchard, curé de St-Hilaire.

Sr. Sèvre, née M. Eliza Vaillancourt, des sœurs de la Providence, Montréal.

CELA DOIT ETRE VRAI

Tout le monde le dit à Montréal

Les témoignages s'accumulent

Mme Jos. Laporte, 188 rue Dufresne, dit : J'ai souffert pendant deux ans de la gravelle, mes douleurs ne pouvant être décrites ; je certifie par le présent que j'ai été complètement guérie par ce remède des plus merveilleux, le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette.

Mme Thomas Plant, 41 rue Dominion, Ste-Cunégonde, dit : ma petite fille âgée de six ans a souffert pendant longtemps des tortures de la gravelle ; deux bouteilles de 25c du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette ont opéré une guérison complète et radicale ; je considère son cas comme merveilleux.

Mme C. Boh, 48 rue Cuvillier, dit : Ma petite fille a souffert pendant longtemps d'une extinction totale de la voix ; une bouteille de 25 cts du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette a opéré une guérison complète et rapide. Je considère ce remède comme merveilleux.

Mme Jos. Gougeon, 145 avenue Papineau, dit : J'ai souffert pendant deux mois d'une extinction totale de la voix ; deux bouteilles de 25 cts du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette ont opéré une guérison radicale ; c'est réellement un remède merveilleux.

Mlle Délia Courtemanche, 159 rue Poupard, dit : J'ai souffert pendant neuf mois d'une extinction totale de la voix et j'étais sous les soins d'un médecin qui me prescrivait tous les remèdes connus sans me donner le moindre soulagement. Après avoir perdu toute espoir de recouvrer ma voix, mes amies me conseillèrent d'essayer le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette. Je pris quatre petites bouteilles de ce remède merveilleux et je suis maintenant complètement guérie. Recevez, s'il vous plaît, ce témoignage que vous n'avez pas sollicité.

Mad. Pierre Beaupré, 416 rue Champlain, dit : Ma fille a souffert pendant longtemps d'une extinction totale de la voix ; une bouteille de 25c du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette, a opéré une guérison radicale et rapide.

Propriétaire : J. G. LAVIOLETTE, M. D.

232 & 234, rue St-Paul, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

ARCAND FRERES Marchands de Nouveautés

Un seul Prix

Seuls dépositaires pour le Canada des **TOILES HYGIENIQUES** de l'abbé **KNEIPP**.

111 RUE ST-LAURENT, coin de la rue Lagachetiere,
MONTREAL

— LA —

ADAMS LAUNDRY MACHINERY Co.

DE TROY, N. Y.

FOURNIT TOUTS LES APPAREILS DE BLANCHISSERIE

Et établit toutes Buanderies pour Hotels, Maisons particulières et Etablissements publics.

MILLER FRERES & TOMS

Seuls Agents pour le Canada

123 RUE KING - MONTREAL

Bureaux à Toronto ·

74 RUE YORK. H. D. SIMMONS, Agt.

Fabricants de la célèbre fournaise à eau chaude "Dwinnett"
Chénres et Grues à vapeur, Engins à vapeur, etc., etc., etc.

LA ROYALE

Bureau Principal :

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

B. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

J. B. PILON & FILS POMPES FUNEBRES

ENTREPRENEURS DE

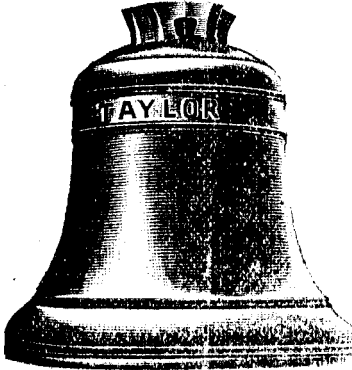
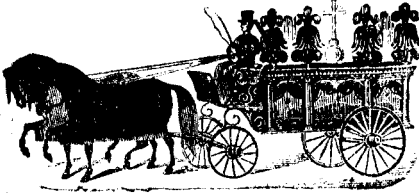
ETABLI EN 1879

Glacieres, Embaumage, et
voitures doubles, une spécialité.

2517 rue Notre-Dame

Entre les rues St-Martin et des
Seigneurs, Montréal

TELEPHONE BELL 8302



John TAYLOR & Cie

Loughborough, (Angleterre)

La plus grande Fonderie de
Cloches en Angleterre

Representes par J.T. SCANLAN

Board of Trade Building

Rue St-Sacrement, Montreal

Catalogues et informations donnés sur
demande.

“ AU BON MARCHÉ ”

Maison Valiquette & Valiquette

ETABLI EN 1870

Importateurs de Marchandises Françaises Anglaises
et Américaines

TAPIS ET FOURNITURES DE MAISON

Spécialités

PRELARTS : 4, 6 A 8 VERGES DE LARGE

Nous achetons nos Marchandises en Fabrique et nous
détaillons au prix du Gros.

1883 A 1885, RUE NOTRE-DAME

En face du block Balmoral.

MONTREAL.

ALBERIC DURAND

IMPORTATEUR

Huile Aurore. — L'huile Aurore est garantie par nous, pure huile végétale. Elle est uniquement employée pour les veilleuses d'église, couloirs ou autres.

En se servant des veilleuses de la Gare de Jeunet, de Paris, il suffira de remplir les verres le matin et la lumière restera jusqu'au lendemain. Elle peut durer jusqu'à 30 heures avec les veilleuses indiqués ci-dessus sans s'éteindre et ne laisse jamais aucun dépôt.

Elle sera vendue au clergé canadien, \$0.90 le galon en futs de 40 galons environ. Mon stock est épuisé, mais il sera renouvelé en mai, époque à laquelle on pourra trouver cette huile chez

MM. HUDON, HÉBERT & Cie, négociants à Montréal.

“ **ROBITAILLE & Cie,** “ “

Et à mon Magasin, 1964, rue Notre-Dame, “

Savon Normal. — Le savon Normal n'a plus sa réputation à faire. Il a été classé hors concours, en France. Il est garanti pur, sans fraude et sans addition d'eau. Il fait absolument le même usage que 3 à 4 morceaux du meilleur savon canadien.

Le savon Normal peut être employé pour la toilette, il fait beaucoup de mousse (brousse), n'abîme jamais les mains et les rend au contraire très douces. Il est offert au clergé aux prix de

La caisse de 100 morceaux d'une livre, - \$12.50.

“ “ 144 “ pour toilette, - 4.00.

Il en sera adressé échantillon sur demande.

Porto Wine. — Nouveaux arrivages.

Claret Maubec. — Garanti pur et naturel à l'analyse. Il est offert : En futs de 30 à 50 galons. Le galon, \$0.90.

En caisse de 12 bouteilles. La caisse, 3.00.

Pour grosses quantités ces prix sont susceptibles de grosses réductions.

Pharmacie Centrale de France. — Société anonyme au capital de 10 millions, fondé par DORVAULT, auteur de *Pharmacopée française*.

On peut traiter à des prix très bas pour l'importation de toutes les drogues, plantes médicinales, extraits pharmaceutiques, instruments de chirurgie, graines de plantain, (Psyllium) et tous médicaments patentés.

Kina ferrugineux Durand. — Le Kina ferrugineux Durand, vaut les meilleurs toniques du Canada, présentés sous différents noms de vins. Il est délicieux au goût, ne constipe jamais et combat énergiquement les maladies résultant de l'appauvrissement du sang : Anémie, chlorose, dyspepsie, diarrhées chroniques, convalescences longues, épuisement, etc. Au bout de la 1re bouteille on se sent mieux. Il est vendu au détail, \$1.00 la bouteille ; la douzaine, \$9.00.

Magasin, 303, rue des Commissaires, Montréal.

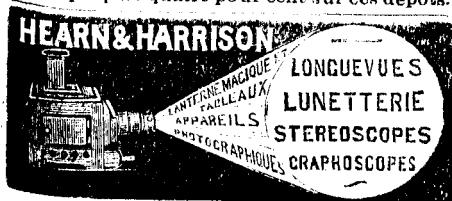
1964, rue Notre-Dame, à partir du 1er mai.

LA BANQUE DU PEUPLE

A MAINTENANT OUVERT SA SUCCURSALE

RUE NOTRE-DAME OUEST, coin de la rue Aqueduc

On y reçoit en dépôt toutes les économies depuis une plastre en montant, et la banque paie quatre pour cent sur ces dépôts.



HEARN & HARRISON
LANTERNE MAGIQUE
TABLEAUX
APPAREILS
PHOTOGRAPHIQUES
LONGUEVUES
LUNETTERIE
STERESCOPIES
CRAPHOSCOPIES

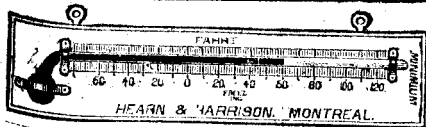
CATALOGUE GRATIS

Hearn & Harrison

1640 - 1642

Rue Notre-Dame

MONTREAL



F. ED. MELOCHE

Professeur à l'Ecole des Arts de Montréal

Médaille à l'Exposition de Chicago. (1893).

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS
ARCHITECTURE — PEINTURE

Références : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les églises de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cnnegonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P.Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Saull-au-Riccollet.

PLANS, DEVIS, ESTIMÉS ET EXPERTISES

Domicile et Ateliers : No 62 rue Berri - Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL
1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et Grumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1822.

DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances subsistantes \$100,000,000. | Fonds investis \$33,000,000. | Revenu annuel \$1,450,000. — Bonus distribué \$22,000,000.

W. M. RAMSAY, gérant.

JOS HOSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal

JAS. W. PYKE

MARCHAND DE

Fer, Acier, Tuyaux pour système de chauffage, Tuyaux à Gaz

ET ACCESSOIRES

Tubes pour Bouilloires, Dechets de Coton, etc., etc.

35 rue St-Francois-Xavier - Montreal

MAISON FONDÉE EN 1848

OWEN MCGARVEY & FILS

Spécialité de couchettes et literie pour collèges et couvents et d'ameublements
pour familles.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE

MEUBLES DE TOUTES SORTES

1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

H. A. PEARSON & CIE

MARCHANDS - TAILLEURS

22 CARRE CHABOLLEZ — MONTREAL

LAPORTE, MARTIN & CIE

2548 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs

Nous offrons à des prix excessivement avantageux, une quantité
considérable de

Vins de messe marque "Diego per Alta"

La demande considérable que nous en avons eu est une preuve de la
qualité supérieure de cette marque.

N. B. Échantillons et prix envoyés sur demande.

JOS. ROBERT & FILS

Marchands de Bois de Sciage

107 AVENUE PAPINEAU

Telephone 6258

MONTREAL

Séchoir à bois perfectionné, le plus grand du Canada.

Manufacturiers de bancs d'église, pupitres, portes, chassis, moulures, etc.
Fabricants de lits en fer, pour communautés, hospices, hôpitaux, etc.

Ouvrages de toutes sortes en acier, fer, cuivre et fonte.

Pharmacie



Laviolette & Nelson

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr Nelaton.

Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.

PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Epinette et au Baume de Tolu.

Cabinet d'Aisance "Gananoque"

Ce cabinet est en terre sèche et prévient toute mauvaises odeurs. Il est recommandé par tous les médecins et les spécialistes. Chaque maison devrait en être pourvu. Livré à n'importe quelle station de chemin de fer dans les provinces de Québec et d'Ontario. **PRIX \$5.00.**

Fabriqué par la "Gananoque Gear Co."

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.

Telephone No 2220.

Téléphone privé 3334.

I. L. LAFLEUR

1932, rue Notre-Dame et 55 & 57 rue Dupre, Montreal.

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES, PEINTURES, VITRES, VERNIS, ETC.

**Poëles de toutes sortes, Tole noire et galvanisée et Papier goudronné
SPECIALITE, FIL BARBELE**

Une attention spéciale sera donné aux Communautés religieuses et Fabriques. Pour références :

*Révds M.M. Maréchal, Notre-Dame de Grâce, J. P. Bélanger, St-André
Avelin, Chaput, Chateauguay. Révds Sœurs du Précieux Sang, Notre-
Dame de Grâce et de la Congrégation Notre-Dame, Collège Ste-Croix, Côte
des Neiges, Farnham, Memramcook.*

CHS DESJARDINS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

**PARDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR, pour ecclé-
siastiques.**

CHAPEAUX ECCLESIASTIQUES.

PARDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.

CASQUES, Etc., Etc., Etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons
religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THÉS, les CAFÉS des
MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis

FREDERIC LAPOINTE

MARCHAND DE

MEUBLES ET DE PIANOS

1541 A 1551 RUE STE-CATHERINE

Montréal.

Tapis, Prelarts, Gravures, Miroirs, Etc.

VENDUS A DES CONDITIONS TRES FACILES

Le plus grand Assortiment de toute la Ville.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.